

Le jury

Michel Dalberto, président
Tomasz Herbut
Oleg Maisenberg
Dubravka Tomsic
Fanny Waterman
Xu Zhong
NN

Délai d'inscription

le 30 avril 2005
(le cachet de la poste faisant foi).

Tirage au sort

les 31 août et 1^{er} septembre 2005

Déroulement des épreuves**ÉLIMINATOIRES**

2, 3, 4 et 5 septembre 2005

QUARTS DE FINALES

6, 7 et 8 septembre 2005

RÉPÉTITIONS MUSIQUE DE CHAMBRE

9 septembre 2005

RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES**ET DEMI-FINALES MUSIQUE DE CHAMBRE**

10 et 11 septembre 2005

RÉPÉTITIONS AVEC ORCHESTRE

12 septembre 2005

RÉPÉTITION GÉNÉRALE**ET FINALE AVEC ORCHESTRE**

13 septembre 2005

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Concours Clara Haskil

Le Concours Clara Haskil a été fondé en 1963 pour honorer et perpétuer le souvenir de l'incomparable pianiste suisse d'origine roumaine, née en 1895 à Bucarest et décédée à Bruxelles en 1960. Il se déroule tous les deux ans à Vevey où Clara Haskil vécut de 1942 jusqu'à sa mort. Une rue de la ville a été baptisée à son nom. Le Concours veut accueillir les jeunes pianistes du monde entier poursuivant un idéal musical inspiré de celui qu'a illustré Clara Haskil et qui demeure pour toujours exemplaire.

Prix

Le Concours Clara Haskil ne décerne qu'un seul prix qui ne peut être partagé; le jury peut toutefois renoncer à attribuer le prix. Le lauréat recevra la somme de CHF 20000.-*

La finale, avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne a lieu le mardi 13 septembre 2005 et est retransmise par la Radio Suisse Romande- Espace 2 et la Télévision Suisse Romande.

Pour leur participation à la finale, les deux finalistes recevront chacun un montant de CHF 3000.-*

* (soumis à l'impôt en vigueur)

Engagements

Plusieurs engagements sont proposés au lauréat, notamment à la société Arts et Lettres à Vevey, à la Radio Suisse Romande (Genève et/ou Lausanne), aux sociétés de musique de diverses villes telles que Berne, Bienne, Fribourg, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Sion, Sierre ou Zurich.

Des contacts sont pris avec des sociétés de musique et des orchestres en Europe, tels le Théâtre Musical de Paris, le Festival International de Musique de Besançon, l'Orchestre National de Lille, les Orchestres de Chambre de Vienne et de Cologne, Klavier Festival Ruhr, l'Orchestre de la Süddeutscher Rundfunk, le Festival Musical Olympus de Saint Petersburg, le Festival International de Lanaudière au Canada etc. Cette liste est indicative et susceptible de modifications selon les possibilités des divers organisateurs.

Droits de retransmission

La Radio Suisse Romande-Espace 2 et la Télévision Suisse Romande enregistrent des épreuves du Concours en vue de retransmissions ultérieures.

Le candidat cède tous ses droits d'interprète pour toutes les retransmissions télévisées et radiophoniques (Radio Suisse Romande-Espace 2, Télévision Suisse Romande et Union Euro-péenne de Radio-Télévision) en direct ou en différé, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Toutes les épreuves sont enregistrées; le candidat recevra un enregistrement CD de chaque épreuve.

Pianos

Les candidats sont assurés de disposer d'un piano de travail durant toute la période du Concours.

Logement

Un hébergement dans des familles d'accueil est possible pour les candidats qui le demandent (logement gratuit, en principe, et dans la mesure des familles disponibles).

Le secrétariat du Concours peut également envoyer au candidat la liste des hôtels et pensions de la région (logement aux frais du candidat).

Frais de voyage

Les frais de voyage sont à la charge du candidat.

Le Concours bénéficie :

de la collaboration et du partenariat de la Radio Suisse Romande-Espace 2,

de l'appui de

Fondation Nestlé pour l'Art, Lausanne

Fondation Leenaards, Lausanne

Loterie Romande, Lausanne

Fondation Stanley Thomas Johnson, Berne

Banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Vevey

Fond Culturel Riviera

et de diverses entreprises.

De plus, un cercle de donateurs privés a été créé en 1999 afin de soutenir les activités du concours.

La Fondation Nestlé pour l'Art, par sa généreuse contribution, assure à notre concours la capacité de répondre à sa mission qui est de découvrir et d'encourager de jeunes talents.

La participation de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, est assurée en coproduction avec la Radio Suisse Romande-Espace 2.

La finale est enregistrée par:

la Radio Suisse Romande-Espace 2, la Télévision Suisse Romande.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1.** Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le 31 décembre 1977.
- 2.** Le bulletin d'inscription doit être dûment complété et accompagné de:
 - a) un curriculum vitæ sur une page;
 - b) liste des écoles fréquentées avec le nom des professeurs et les diplômes obtenus (avec mention des dates);
 - c) répertoire complet;
 - d) liste de participation à des concours et prix obtenus;
 - e) liste des concerts de 2002 à 2005 (ville, orchestre, chef, programme);
 - f) une photographie passeport;
 - g) une photocopie de la carte d'identité;
- 3.** Délai d'inscription:
le 30 avril 2005 (le cachet de la poste faisant foi).
- 4.** Les candidats retenus recevront une confirmation de participation au plus tard au 15 juin 2005.
- 5.** La finance d'inscription est de CHF 260.-; les candidats retenus s'acquitteront de ce montant selon les instructions qui figureront sur la confirmation de participation envoyée par le Concours en juin 2005.

RÈGLEMENT

1. Le Concours se réserve le droit d'écarter les candidatures qui ne sont pas au niveau souhaité;
2. le candidat doit indiquer sur le bulletin d'inscription la durée de toutes les œuvres des épreuves éliminatoires et quarts de finales;
3. en envoyant le bulletin d'inscription dûment rempli, le candidat confirme son programme; aucune modification ne sera admise;
4. aucune œuvre ne devra être exécutée plus d'une fois durant le Concours;
5. toutes les œuvres doivent être jouées en entier;
6. l'exécution des reprises est laissée à l'appréciation du candidat dans le cadre des minutages exigés;
7. le candidat doit se présenter au Théâtre de Vevey au plus tard la veille du début du Concours, soit le 1^{er} septembre 2005 avant 14h;
8. toutes les épreuves sont publiques;
9. l'ordre de passage du candidat est fixé par tirage au sort et reste valable pour toutes les épreuves du Concours;
10. toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire, sauf lors des demi-finales;
11. pour toutes les épreuves, l'ordre d'exécution est au choix du candidat;
12. pour toutes les œuvres du programme, il est recommandé au candidat l'usage d'éditions «Urtext», dans la mesure du possible;
13. le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat en cours d'exécution;
14. les décisions du jury sont sans appel;
15. le gagnant du Concours est seul autorisé à porter le titre de «Prix Clara Haskil»;
16. les finalistes pourront mentionner le titre de «Finaliste du 21^e Concours Clara Haskil»;
17. en cas de contestation, le texte français fait foi.

PROGRAMME DU CONCOURS 2005

ÉLIMINATOIRES

1. Une œuvre de Mozart en entier.
 2. Programme libre au choix du candidat (une ou plusieurs œuvres).
-

QUARTS DE FINALES

3. Le candidat choisit l'une des propositions suivantes:
 - a) Une ou plusieurs œuvres de Franz Schubert (20 minutes minimum); pour le reste du programme, le candidat propose une ou plusieurs œuvres de compositeurs de son choix.
 - b) Un récital composé exclusivement d'œuvres de Franz Schubert.
-

DEMI-FINALES MUSIQUE DE CHAMBRE

4. Le candidat choisit l'une des œuvres suivantes:
 - Brahms Quintette pour piano et cordes en fa mineur op.34
 - Mozart Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle en sol mineur K. 478
Quatuor pour piano, violon, alto et violoncelle en mi bémol majeur K. 493
 - Schubert Trio pour piano et cordes N° 1 en si bémol majeur op.99 D 898
Trio pour piano et cordes N° 2 en mi bémol majeur op.100 D 929
Quintette pour piano et cordes en la majeur «La Truite» op.114 D 667
 - Schumann Quatuor pour piano et cordes en mi bémol majeur op.47
Quintette pour piano et cordes en mi bémol majeur op.44

Pour cette épreuve, le candidat bénéficiera de deux répétitions avec des musiciens professionnels choisis par le concours.

FINALE AVEC ORCHESTRE

5. Le candidat choisit l'un des concertos suivants:
 - Beethoven Concertos op.15, op.19, op.37, op.58 et op.73
 - Chopin Concertos op.11 et op.21
 - Mendelssohn Concertos op.25 et op.40
 - Mozart K. 175, K. 238, K. 246, K. 271, K. 413, K. 414, K. 415, K. 449, K. 450, K. 451, K. 453, K. 456, K. 459, K. 466, K. 467, K. 482, K. 488, K. 491, K. 503, K. 537, K. 595
 - Schumann Concerto en la mineur op.54

Pour cette épreuve, le candidat bénéficiera de deux répétitions avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne sous la direction de Lawrence Foster.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2005**(délai: 30 avril 2005)**

(veuillez écrire lisiblement en capitales ou à la machine à écrire)

 Madame Mademoiselle Monsieur

Nom**Prénom**

Date de naissance**Nationalité**

Adresse

Pays

Téléphone**Mobile**

Fax**E-mail**

Logement Je souhaite être logé en famille d'accueil, dans la mesure des places disponibles

Langues parlées:

 Je souhaite loger à l'hôtel (veuillez m'envoyer des informations) Je m'occupe moi-même de mon logement

Langue souhaitée pour la correspondance Français Allemand Anglais

Documents annexésa) curriculum vitæ b) liste des écoles fréquentées et diplômes obtenus c) répertoire complet d) liste de participation à des concours et prix obtenus e) liste des concerts de 2002 à 2005 f) photographie passeport g) photocopie de la carte d'identité

Je me déclare d'accord avec les conditions contenues dans le prospectus et j'accepte d'avance les décisions du jury.

Lieu et date :**Signature du candidat :**

PROGRAMME

NOM - PRENOM

(veuillez écrire lisiblement en capitales ou à la machine à écrire)

ÉLIMINATOIRES

durée minimum: 13 minutes - durée maximum: 15 minutes

1.

2.

MINUTAGE TOTAL, ÉLIMINATOIRES:

QUARTS DE FINALES

durée minimum: 45 minutes - durée maximum: 50 minutes

3.

MINUTAGE TOTAL, QUARTS DE FINALES:

DEMI-FINALES

4.

FINALE

5. Concerto:
